



Bulletin Officiel

N° 4225 Lundi 05 Novembre 2012

— 17^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUE CMF	2
AVIS DES SOCIETES	
INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS	
STB	2-6
COMMUNIQUE DE PRESSE	
TUNINVEST SICAR	6
EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE	
TUNISIE LEASING 2012-2	7-11
COURBE DES TAUX	12
VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM	13-14
ANNEXE I	
SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 30 – 09 – 2012	
SICAV L'EPARGNANT	
ATTIJARI VALEURS SICAV	
SICAV PLUS	

COMMUNIQUE DU CMF

Le CMF porte à la connaissance des actionnaires de la société ENNAKL AUTOMOBILES & de la BANQUE DE TUNISIE que dans le cadre de la cession des blocs d'actions détenus directement et indirectement par l'Etat Tunisien, le comité de pilotage réuni le vendredi 02 novembre 2012 au Ministère des Finances, en vue de valider les réponses aux questions des investisseurs potentiels et la version finale de l'acte de cession, a demandé de suspendre les titres ENNAKL et BT de la cotation et ce à partir du lundi 05 novembre 2012.

2012 - AC - 63

AVIS DES SOCIETES

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE

- STB -

Siège Social :Rue Hédi NOUIRA - Tunis

La SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 3^{ème} trimestre 2012.

	DU 01/07/2012 AU 30/09/2012	DU 01/07/2011 AU 30/09/2011	AU 30/09/2012	AU 30/09/2011	VAR %	En Dinars AU 31/12/2011
1- Produits d'exploitation bancaires	98 652 680	100 859 582	287 033 802	298 558 579	-3,86%	407 314 755
- Intérêts	76 469 676	77 678 121	219 187 899	237 530 521	-7,72%	321 378 767
- Commissions en produits	13 607 071	15 052 758	42 142 227	41 460 765	1,64%	56 919 964
- Revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement	8 575 933	8 128 703	25 703 676	19 567 293	31,36%	29 016 024
2- Charges d'exploitation bancaires	44 143 384	46 081 293	128 155 631	140 815 601	-8,99%	185 959 026
- Intérêts encourus	43 105 626	45 224 195	125 183 497	138 086 789	-9,34%	182 116 748
- Commissions encourues	1 037 758	857 098	2 972 134	2 728 812	8,92%	3 842 278
3- Produit net bancaire	54 509 296	54 778 289	158 878 171	157 742 978	0,72%	221 355 729
4- Autres produits d'exploitation	858 081	687 496	2 530 951	2 464 769	2,69%	3 387 278
5- Charges opératoires	27 316 593	28 770 710	85 057 504	85 139 520	-0,10%	114 510 471
- Frais de personnel	22 607 393	23 993 863	70 802 413	70 580 324	0,31%	94 215 289
- Charges générales d'exploitation	4 709 200	4 776 847	14 255 091	14 559 196	-2,09%	20 295 182
6- Structure du portefeuille			481 448 032	435 418 445	10,57%	436 223 394
- Portefeuille-titres commercial			166 667 394	123 790 173	34,64%	132 556 711
- Portefeuille-titres d'investissement			314 780 638	311 628 272	1,01%	303 666 683
7- Encours des crédits (1)			6 710 187 533	6 613 179 075	1,47%	6 504 330 376
8- Encours des dépôts , dont			5 288 534 842	5 071 162 398	4,29%	5 240 145 326
- Dépôts à vue			1 927 147 720	1 760 605 887	9,46%	1 911 576 388
- Dépôts d'épargne			1 930 587 363	1 783 509 682	8,25%	1 835 013 784
9- Emprunts et ressources spéciales			535 858 490	492 495 544	8,80%	471 061 849
10- Capitaux propres (2)			528 466 123	516 672 686	2,28%	528 004 667

(1) Les crédits sont présentés en encours bruts (compte non tenu des agios réservés et des provisions) et ce, pour des besoins de comparabilité.

(2) les capitaux propres au 30/09/2012 et au 30/09/2011 sont présentés hors résultat net de la période .

Les capitaux propres au 31/12/2011 sont présentés après affectation du résultat.

- Suite -

**BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES
INDICATEURS D'ACTIVITE
TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2012**

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE

Les indicateurs d'activité trimestriels de la Société Tunisienne de Banque «S.T.B.» arrêtés au 30 septembre 2012 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21, 22, 24 et 25) relatives aux établissements bancaires.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Comptabilisation des revenus sur crédits à la clientèle

Les revenus sont pris en compte en résultat de l'exercice à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts impayés se rapportant à des crédits à long et moyen terme douteux (classe B2, B3 et B4), au sens de la circulaire de la «B.C.T.» n° 91-24, sont constatés dans un compte de bilan «Agiors réservés».

Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

La réservation des produits sur les comptes courants débiteurs est effectuée sur la base du critère «gel du compte».

2.2. Règles de classification et de constatation des revenus du portefeuille titres

Le portefeuille titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille d'investissement et le portefeuille titres commercial.

2.2.1 Portefeuille d'investissement et revenus y afférents

Le portefeuille d'investissement est composé de:

- **Titres de participation** : Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque.

Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

- Suite -

Les plus values ne sont comptabilisées qu'au moment de la cession.

Les dividendes sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage à la date d'arrêté des comptes et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins-values éventuellement dégagées.

- **Titres d'investissement** : Les titres à revenus fixes acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leurs échéances.

Les revenus des titres à revenu fixe (obligations) sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée.

2.2.2 Portefeuille titre commercial et revenus y afférents

Le portefeuille titre commercial est composé de :

- **Titres de transaction** : les titres caractérisés par leur liquidité et dont la durée de détention ne dépasse pas les trois mois (Bons de trésor à court terme).

- **Titres de placement** : les titres acquis avec l'intention de les détenir dans un horizon ne dépassant pas l'année.

Les revenus afférents à ces titres sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée.

La prime sur titres de placement soit la différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement est étalée sur la durée résiduelle des titres.

2.3. Règles de prise en compte des charges sur les dépôts de la clientèle et des ressources d'emprunts

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement.

- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.

- Les intérêts sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

1.2. Comptabilisation des opérations libellées en monnaies étrangères et du résultat de change

Les opérations de change manuel des billets de banques sont comptabilisées quotidiennement au cours du jour de l'opération. Le résultat de change représente dans ce cas la différence entre le cours d'achat et de vente du jour concerné.

Les comptes de bilan libellé en monnaies étrangères font l'objet d'une réévaluation au cours de change en vigueur à la date d'arrêté. L'écart dégagé est comptabilisé dans un compte de bilan «Ecart de conversion».

- Suite -

FAITS MARQUANTS AU 30 SEPTEMBRE 2012

En dépit d'un environnement économique relativement difficile caractérisé essentiellement par un resserrement de la liquidité au niveau du secteur, les principaux indicateurs d'activité de la STB ont affiché des évolutions favorables.

Ces principaux indicateurs d'activité et de performance ont évolué comme suit :

Au niveau de **la mobilisation des ressources** la Banque a continué sa politique axée principalement sur le développement des ressources les moins onéreuses et présentant les meilleurs profils de maturité.

En conséquence, **les dépôts de la clientèle** se sont élevés à 5.288,5 Millions de Dinars à fin septembre 2012 contre 5.071,2 Millions de Dinars au terme du mois de septembre 2011, en progression de 217,4 Millions de Dinars ou 4,3%. Cet accroissement n'a concerné que les dépôts non ou faiblement rémunérés :

- Dépôts à vue (y compris les autres sommes dues à la clientèle) : +183 Millions de Dinars ou 9,6% pour totaliser un encours de 2.085,7 Millions de Dinars à fin septembre 2012 contre 1.902,7 Millions de Dinars une année auparavant. Leur part s'est par conséquent, améliorée de près de deux points de pourcentage pour passer de 37,5% à 39,4% entre septembre 2011 et septembre 2012.
- Dépôts d'épargne : +147,1 Millions de Dinars ou +8,2% pour se situer à 1.930,6 Millions de Dinars à fin septembre 2012 contre 1.783,5 Millions de Dinars une année auparavant. Leur part s'est également appréciée en passant, durant la même période, de 35,2% à 36,5%.
- Dépôts à terme : -112,7 Millions de Dinars ou -8,1% pour revenir de 1.384,9 Millions de Dinars à 1.272,2 Millions de Dinars entre septembre 2011 et septembre 2012. Leur part s'est, en corollaire, repliée de 3,3 points de pourcentage pour se situer à 24,1% à fin septembre 2012.

L'encours des emprunts et des ressources spéciales a augmenté de 43,4 Millions de Dinars pour atteindre 535,9 Millions de Dinars. Cette progression résulte exclusivement de l'accroissement des emprunts de 93 millions de Dinars suite à l'émission par la banque d'un emprunt obligataire subordonné de 70 Millions de Dinars et d'un placement privé de 34 Millions de Dinars ; Les ressources spéciales ayant régressé de 50 Millions de Dinars.

L'évolution des crédits a été modérée et ce, par référence au choix de la Banque en matière de politique de crédits axée sur la sélectivité et la qualité du risque. A ce titre, les crédits bruts à la clientèle ont enregistré une hausse de 97 Millions de Dinars ou 1,5% pour atteindre un encours de 6.710,2 Millions de Dinars à fin septembre 2012 contre 6.613,2 Millions de Dinars à fin septembre 2011.

- Suite -

Toutefois, comparé à son niveau à fin décembre 2011, cet encours a enregistré un accroissement nettement plus important soit 205,9 Millions de Dinars ou 3,2%.

Le Produit Net Bancaire a marqué une hausse de 1,1 Millions de Dinars ou 0,7% par rapport à son niveau à fin septembre 2011 pour se situer à 158,9 Millions de Dinars. Cette hausse traduit la reprise déjà amorcée des performances de la Banque et ce, nonobstant les difficultés que connaît le secteur touristique.

L'accroissement ci-dessus indiqué est attribué aux facteurs suivants :

- Le fléchissement des charges d'exploitation bancaire (-12,7 Millions de Dinars ou -9%) lesquelles ont été ramenées de 140,8 Millions de Dinars à 128,2 Millions de Dinars, une baisse caractérisant essentiellement les charges dues sur les dépôts à terme qui se sont repliées de 10,5 Millions de Dinars ou 19,2% et à un degré moindre celles relatives aux dépôts d'épargne (-3,8 Millions de Dinars ou -9,6%)
- Une baisse légèrement moins importante des produits d'exploitation bancaire qui sont revenus de 298,6 Millions de Dinars à 287,0 Millions de Dinars. Outre l'effet de réservations d'intérêts des créances touristiques, cette dernière régression est induite essentiellement, par la baisse des Taux Moyens du Marché Monétaire consécutivement aux réductions des taux d'intérêts directeurs dont l'impact est évalué à environ 31 Millions de Dinars.

Les charges opératoires ont été quasiment maintenues à leur niveau enregistré à fin septembre 2011, un facteur qui dénote les efforts consentis par la Banque en matière de maîtrise des charges générales d'exploitation. Ces charges se sont en effet situées à 85,1 Millions de Dinars et ont permis d'abaisser légèrement le coefficient d'exploitation pour le ramener à 53,5% à fin septembre 2012 contre 53,9% à fin septembre 2011.

2012 - AS - 1385

COMMUNIQUE DE PRESSE

TUNINVEST SICAR

Siège social : Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis-

Tuninvest Sicar informe ses actionnaires qu'elle vient de réaliser la cession totale des actions qu'elle détient dans la société Somatral. Cette opération, qui a porté sur 12,97% du capital de la société Somatral, a été enregistrée en bourse le 2 Novembre 2012 et permis de réaliser une plus value brute de 320 mille dinars.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2012 - AS - 1386

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au quatrième trimestre de l'exercice 2012 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 janvier 2013. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

EMPRUNT OBLIGATAIRE « Tunisie Leasing 2012-2 »

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de TUNISIE LEASING réunie le 24/05/2011 a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires d'un montant total ne dépassant pas 100 millions de dinars dans un délai de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni le 26/04/2012 a décidé d'émettre l'emprunt obligataire « TL 2012-2 » d'un montant de 20 millions de dinars, susceptible d'être porté à 30 millions de dinars. Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant une durée entre 5 et 10 ans et des taux d'intérêts qui varient entre TMM+1% brut l'an au minimum et TMM+2,25% brut l'an au maximum pour le taux variable et entre 5,75% brut l'an au minimum et 6,75% brut l'an au maximum pour le taux fixe avec précision que : « les taux et la durée seront fixés par la Direction Générale à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché ».

A cet effet, la Direction Générale a fixé les durées de l'emprunt et les taux d'intérêt comme suit :

- Catégorie A : 6,30% brut l'an et/ou TMM+1,75% sur 5 ans.
- Catégorie B : 6,40% brut l'an sur 7 ans avec 2 années de grâce.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :

L'emprunt obligataire « TUNISIE LEASING 2012-2 » est d'un montant de 20 Millions de dinars, susceptible d'être porté à 30 Millions de dinars, divisé en 200 000 obligations, susceptibles d'être portés à 300 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « Tunisie Leasing 2012-2 » fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **12/11/2012** et clôturées sans préavis au plus tard le **15/01/2013**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (30 000 000 Dt) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **15/01/2013**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **15/01/2013**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **08/02/2013** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

- Suite -

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **12/11/2012** aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence du siège, Agence Jérusalem, Marsa, Sfax, Sousse, Nabeul, Kélibia, Monastir et Djerba) et des autres intermédiaires en bourse.

But de l'émission :

TUNISIE LEASING, de part son statut d'établissement de crédit, est appelée à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Economie.

A ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

TUNISIE LEASING a prévu pour l'année 2012 des mises en force qui s'élèvent à 299 millions de dinars. Ces mises en force seront financées à hauteur de 110 millions de dinars par des emprunts obligataires (dont 20 millions susceptibles d'être portés à 30 millions de dinars, objet de la présente émission), 96 millions de dinars par d'autres emprunts à moyen terme et par l'encaissement des crédits de leasing accordés durant les années passées.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

Nature, forme et délivrance des titres :

Dénomination de l'emprunt : « TUNISIE LEASING 2012-2 »

Nature des titres : Titres de créance.

Forme des obligations : Les obligations seront nominatives.

Catégorie des titres : Ordinaire

La législation sous laquelle les titres sont créés : Code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titre 5 chapitre 3 : des obligations.

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra dès la clôture de l'émission une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par l'intermédiaire mandaté agréé (TUNISIE VALEURS).

Prix de souscription et d'émission : 100 dinars par obligation, payables à la souscription. Les intérêts courus entre la date effective de souscription et de libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 15/01/2013, seront décomptés et déduits du prix de souscription.

Date de jouissance en intérêts : Chaque obligation portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération. Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le 15/01/2013, seront décomptés et déduits du prix de souscription.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le 15/01/2013 et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement : A la souscription.

Taux d'intérêts : Les obligations «TUNISIE LEASING 2012-2» seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans

- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +1,75% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 175 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de janvier de l'année N-1 au mois de décembre de l'année N-1.

- Suite -

- Taux fixe : 6,30% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans avec 2 années de grâce

Taux fixe de 6,40% brut l'an, calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Amortissement et remboursement : Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation soit le un cinquième de la valeur nominale. L'emprunt sera amorti en totalité le 15/01/2018 pour la catégorie A et le 15/01/2020 pour la catégorie B.

Prix de remboursement : le prix de remboursement est de 100DT par obligation.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le 15/01 de chaque année.

Pour la catégorie A, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le 15/01/2014.

Pour la catégorie B, le premier paiement en intérêts aura lieu le 15/01/2014 et le premier remboursement en capital aura lieu le 15/01/2016.

La dernière échéance est prévue pour le 15/01/2018 pour la catégorie A et le 15/01/2020 pour la catégorie B. Les paiements des intérêts et les remboursements du capital sont effectués auprès des dépositaires à travers la STICODEVAM.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) : C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de 6,30% l'an (pour la catégorie A) et 6,40% l'an (pour la catégorie B).

Marge actuarielle (souscription à taux variable) : La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de septembre qui est égale à 3,535% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 5,285%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 1,75% et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et durée de l'emprunt :

Durée totale: Les obligations «TUNISIE LEASING 2012-2» sont émises selon deux catégories : une catégorie A sur une durée de 5 ans et une catégorie B sur une durée de 7 ans avec deux années de grâce.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de 3 ans pour la catégorie A et 5 ans pour la catégorie B.

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de 2,773 années (pour la catégorie A) et 4,387 années (pour la catégorie B).

- Suite -

Mode de placement : L'emprunt obligataire «TUNISIE LEASING 2012-2» est émis par Appel Public à l'Epargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence du siège, Agence Jérusalem, Marsa, Nabeul, Kélibia, Sfax, Sousse, Monastir, et Djerba) et des autres intermédiaires en bourse.

Notation de la société: En date du 22 avril 2010, l'agence de notation Fitch Rating a confirmé les notes attribuées sur l'échelle nationale à Tunisie Leasing à BBB+ (tun) pour la note à long terme avec perspective d'évolution stable et F2 (tun) pour la note à court terme.

Dans un communiqué de presse en date du 04 juillet 2011, l'agence internationale de notation Fitch Ratings a mis sous surveillance négative la notation de Tunisie Leasing au vu du contexte économique instable.

Dans sa lettre de notation, datée du 21 novembre 2011, cette surveillance négative a été levée sur les notes à long et court terme attribuées à Tunisie Leasing.

Dans la lettre de notation du 9 août 2012, Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing à BBB+(tun) et sa note à court terme à F2(tun), avec perspective stable.

Notation de l'emprunt: L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note BBB+ (tun) à l'emprunt objet de la présente émission en date du 24 octobre 2012.

La note BBB+ à long terme correspond, sur l'échelle de notation de Fitch Ratings, à des créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est adéquate comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des facteurs d'exploitation ou des conditions économiques et financières pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que pour les créances notées dans les catégories supérieures. Les signes + et - marquent des nuances de qualité.

TUNISIE LEASING s'engage à continuer à se faire noter pendant toute la durée de l'emprunt, afin d'assurer aux obligataires et aux cessionnaires des obligations une information régulière sur sa situation financière.

Organisation de la représentation des obligataires : Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres : Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductibles de la base imposable, les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre de comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la caisse d'épargne nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1^{er} janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (1500 Dt) sans que ce montant n'excède mille dinars pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la caisse d'épargne nationale de Tunisie.

- Suite -

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre des obligations détenues et la tenue du registre des obligations de l'emprunt « TUNISIE LEASING 2012-2 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par TUNISIE VALEURS, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité y afférente.

Marché des titres : Il existe des titres de même catégorie qui sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, TUNISIE LEASING s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « TUNISIE LEASING 2012-2 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par la STICODEVAM : TUNISIE LEASING s'engage dès la clôture de l'emprunt « TUNISIE LEASING 2012-2 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de la STICODEVAM en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire : Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le n°12 du 25/10/2012, d'un document de référence « Tunisie Leasing 2012 » enregistré auprès du CMF en date 25/10/2012 sous le n°11-009 et des indicateurs d'activité de Tunisie Leasing relatifs au 4^{ème} trimestre 2012, pour placement sollicité après le 20 janvier 2013.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès TUNISIE LEASING, Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène, TUNISIE VALEURS, Imme Integra - Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène, tous les intermédiaires en Bourse, et sur le site internet du C www.cmf.org.tn.

Les indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 4^{ème} trimestre 2012 seront publiés au bulletin officiel du CMF au tard le 20 janvier 2013.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 05 NOVEMBRE 2012

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,208%		
TN0008002586	BTC 52 SEMAINES 27/11/2012		4,214%	
TN0008002594	BTC 52 SEMAINES 25/12/2012		4,222%	
TN0008002602	BTC 52 SEMAINES 15/01/2013		4,229%	
TN0008002644	BTC 52 SEMAINES 19/02/2013		4,239%	
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"		4,245%	1 002,298
TN0008002669	BTC 52 SEMAINES 19/03/2013		4,248%	
TN0008002685	BTC 52 SEMAINES 24/04/2013		4,258%	
TN0008002701	BTC 52 SEMAINES 21/05/2013		4,266%	
TN0008002727	BTC 52 SEMAINES 18/06/2013		4,275%	
TN0008002743	BTC 52 SEMAINES 16/07/2013		4,283%	
TN0008002784	BTC 52 SEMAINES 24/09/2013		4,304%	
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,309%	1 015,933
TN0008002792	BTC 52 SEMAINES 22/10/2013	4,313%		
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,595%	1 039,147
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,734%	1 054,910
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,083%	1 039,490
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"	5,481%		987,200
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,576%	989,828
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,712%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,884%	1 033,977
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"	6,174%		967,103
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,178%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,183%	964,492
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,256%	1 044,334
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,262%		952,157

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 30/12/2011	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	139,456	142,828	142,873		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMEIT CAP	AFC	02/01/07	12,243	12,542	12,547		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,254	1,288	1,289		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	33,855	34,867	34,880		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	46,265	47,482	47,499		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	161,841	172,804	173,590		
7	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	553,356	591,095	593,044		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	132,650	136,991	137,321		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	126,190	127,619	127,664		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	115,695	118,300	118,445		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	113,779	115,904	116,040		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	94,632	94,598	95,414		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	152,627	145,074	145,466		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	98,790	108,879	109,043		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	102,658	106,895	106,881		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 288,506	1 330,015	1 338,453		
17	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT *	AXIS GESTION	05/02/04	2 229,791	2 344,298	2 342,457		
18	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	106,792	108,444	110,181		
19	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	110,906	106,879	107,715		
20	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	121,415	122,697	123,971		
21	FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 186,909	1 218,248	1 220,342		
22	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	124,072	133,898	136,566		
23	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,796	15,788	16,091		
24	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 792,770	6 005,193	6 023,592		
25	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	-	5 000,000	5 000,000		
26	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15/01/08	6 641,348	6 792,697	6 796,458		
27	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,217	2,362	2,365		
28	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,845	1,969	1,972		
29	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,131	1,265	1,284		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
30	SANADEIT SICAV	AFC	01/11/00	15/05/12	3,845	107,705	106,576	106,630
31	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	10/04/12	3,670	104,453	103,625	103,652
32	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	03/04/12	3,916	105,332	104,690	104,726
33	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	10/05/12	4,444	103,098	101,825	101,846
34	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	07/05/12	3,986	103,394	102,522	102,568
35	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	29/05/12	3,786	107,215	106,098	106,131
36	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	28/05/12	3,881	103,772	103,022	103,071
37	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	19/04/12	3,918	103,897	102,983	103,025
38	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	19/04/12	3,841	104,077	103,415	103,456
39	MILLENIU OBLIGATAIRES SICAV	CGF	12/11/01	31/05/12	3,462	105,536	104,818	104,860
40	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	31/05/12	4,343	102,558	101,029	101,073
41	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	15/03/12	3,960	104,185	103,289	103,330
42	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/12	3,422	103,891	103,168	103,203
43	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/10/98	30/05/12	3,588	106,625	105,847	105,891
44	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	17/04/12	3,763	105,870	104,857	104,903
45	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/12	3,137	102,845	101,916	101,948
46	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	30/03/12	3,552	102,760	101,805	101,841
47	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	28/05/12	3,625	104,226	103,635	103,675
48	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	28/05/12	3,885	102,393	101,757	101,799
49	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06/07/09	09/05/12	3,356	103,270	102,792	102,828
50	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/12	2,837	103,752	103,550	103,584
51	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	28/05/12	3,931	102,538	101,662	101,705
52	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	25/04/12	3,766	104,231	103,270	103,306
53	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	25/05/12	3,274	104,650	103,969	104,007
54	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	01/06/12	3,369	102,003	101,373	101,415

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
55	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	31/05/12	0,397	10,514	10,399	10,402
56	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	22/05/12	3,915	103,618	102,717	102,757
57	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	2,731	102,703	102,868	102,904
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
58	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	3,938	101,539	100,392	100,526
SICAV MIXTES								
59	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	15/05/12	1,023	75,203	73,803	74,003
60	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/12	2,267	147,820	158,247	158,058
61	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/12	22,396	1 463,682	1572,459	1570,878
62	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	19/04/12	2,423	113,852	114,624	114,719
63	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	19/04/12	1,641	115,394	114,883	114,837
64	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	28/05/12	0,828	91,299	95,863	95,516
65	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	19/03/12	0,386	16,380	16,915	16,925
66	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	27/03/12	3,898	273,836	278,057	277,971
67	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	18/05/12	1,417	46,324	43,393	43,454
68	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	25/05/12	5,701	2 354,600	2 609,589	2 606,258
69	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	17/05/12	1,467	79,795	82,796	82,736
70	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	15/05/12	1,309	58,215	60,072	60,036
71	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	01/06/12	1,215	101,727	102,459	102,449
72	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	01/06/12	1,424	112,003	115,119	115,019
73	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	01/06/12	0,331	104,614	107,922	107,705
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
74	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	31/05/12	0,288	11,729	11,647	11,652
75	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	31/05/12	0,207	12,678	12,697	12,710
76	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/12	0,175	16,937	16,308	16,342
77	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	31/05/12	0,325	16,905	16,592	16,597
78	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	10/05/12	0,167	12,027	12,906	12,879
79	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,142	10,945	10,938
80	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,126	10,657	10,653
81	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,133	10,702	10,697
82	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	31/05/12	1,975	125,099	130,175	130,068
83	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	31/05/12	2,252	124,029	128,995	128,790
84	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	31/05/12	0,032	10,196	11,366	11,333
85	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	02/05/12	0,640	117,513	119,549	119,334
86	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	25/05/12	0,181	19,772	20,923	20,929
87	FCP AL IMITIEZ	TSI	01/07/11	-	-	101,513	93,491	93,324
88	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	102,065	94,282	94,072
89	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	-	-	-	98,804	98,635
90	BIATCAPITAL CROISSANCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	-	102,828	102,665
91	BIATCAPITAL EQUILIBRE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	-	101,761	101,725
92	BIATCAPITAL PRUDENCE FCP	BIATCAPITAL	17/09/12	-	-	-	101,733	101,732
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
93	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	11/04/12	2,860	98,979	99,548	100,270
94	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	11/04/12	1,540	106,970	114,855	117,014
95	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	19/04/12	3,066	142,370	141,261	143,763
96	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	31/05/12	0,048	10,736	11,483	11,536
97	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	1,316	115,406	123,616	123,373
98	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	2,626	115,213	118,421	118,505
99	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,257	102,389	106,189	106,271
100	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,999	101,337	104,806	105,037
101	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	1,526	182,341	192,227	191,823
102	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	1,935	163,739	167,154	167,012
103	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	3,732	142,390	144,715	144,677
104	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	21/05/12	64,642	9 931,269	10 562,708	10 527,039
105	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	195,636	224,577	224,327
106	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	135,391	146,461	146,783
107	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 499,251	1 614,265	1 621,158
108	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	104,083	115,466	116,439
109	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	97,771	94,140	94,994
110	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	20/07/11	2,927	115,135	122,148	122,405
111	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	31/05/12	115,372	10 118,317	9 774,727	9 785,995

* Initialement dénommé FCP AXIS CAPITAL PROTEGE

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel : cmf@cmf.org.tn

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériésPrix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en susLe Président du CMF
Mr. Salah EssayelIMPRIMERIE
du
CMF

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

SICAV L'EPARGNANT**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2012****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES
AU 30 SEPTEMBRE 2012**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 15 Mars 2012 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «SICAV L'EPARGNANT» pour la période allant du premier juillet au 30 septembre 2012, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 467.945.064, un actif net de D : 467.182.274 et un bénéfice de la période de D : 4.148.604.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «SICAV L'EPARGNANT », comprenant le bilan au 30 septembre 2012, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « SICAV L'EPARGNANT », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 septembre 2012, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 22 Octobre 2012

Le commissaire aux comptes :
FINOR
Fayçal DERBEL

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2012

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	30/09/2012	30/09/2011	31/12/2011
Portefeuille-titres	4	<u>334 027 878</u>	<u>371 122 409</u>	<u>372 139 809</u>
Obligations et valeurs assimilées		325 172 289	353 729 872	354 841 028
Titres OPC		8 855 589	17 392 537	17 298 781
Placements monétaires et disponibilités		<u>131 614 575</u>	<u>139 549 436</u>	<u>133 920 091</u>
Placements monétaires	5	131 157 210	139 459 466	132 835 935
Disponibilités		457 365	89 970	1 084 156
Créances d'exploitation	9	<u>2 302 611</u>	<u>673 691</u>	<u>747 137</u>
TOTAL ACTIF		<u>467 945 064</u>	<u>511 345 536</u>	<u>506 807 037</u>
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	8	762 790	479 329	438 944
TOTAL PASSIF		<u>762 790</u>	<u>479 329</u>	<u>438 944</u>
ACTIF NET				
Capital	11	453 882 674	495 670 333	486 957 459
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice clos		1 769	2 556	2 511
Sommes distribuables de l'exercice en cours		13 297 831	15 193 318	19 408 123
ACTIF NET		<u>467 182 274</u>	<u>510 866 207</u>	<u>506 368 093</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>467 945 064</u>	<u>511 345 536</u>	<u>506 807 037</u>

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Note	Période du 01/07 au 30/09/2012	Période du 01/01 au 30/09/2012	Période du 01/07 au 30/09/2011	Période du 01/01 au 30/09/2011	Année 2011
Revenus du portefeuille-titres	6	3 934 238	12 613 077	4 313 487	13 580 552	17 849 137
Revenus des obligations et valeurs assimilées		3 934 166	11 991 159	4 298 055	12 853 103	17 104 382
Revenus des titres OPC		72	621 918	15 432	727 449	744 755
Revenus des placements monétaires	7	967 493	2 946 816	1 217 367	3 712 331	4 782 054
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		4 901 731	15 559 893	5 530 854	17 292 883	22 631 191
Charges de gestion des placements	10	(666 407)	(2 062 023)	(740 861)	(2 195 729)	(2 944 315)
REVENU NET DES PLACEMENTS		4 235 324	13 497 870	4 789 993	15 097 154	19 686 876
Autres produits		-	22 765	632	11 772	11 772
Autres charges		-	(6)	-	(6)	(32)
RESULTAT D'EXPLOITATION		4 235 324	13 520 629	4 790 625	15 108 920	19 698 616
Régularisation du résultat d'exploitation		165 457	(222 798)	(84 040)	84 398	(290 493)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		4 400 781	13 297 831	4 706 585	15 193 318	19 408 123
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(165 457)	222 798	84 040	(84 398)	290 493
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(56 452)	(505 691)	(26 667)	(765 641)	(814 950)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		(30 268)	(282 255)	(14 250)	(16 450)	(16 450)
RESULTAT DE LA PERIODE		4 148 604	12 732 683	4 749 708	14 326 829	18 867 216

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Période du 1/07 au 30/09/2012</i>	<i>Période du 1/01 au 30/09/2012</i>	<i>Période du 1/07 au 30/09/2011</i>	<i>Période du 1/01 au 30/09/2011</i>	<i>Année 2011</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	4 148 604	12 732 683	4 749 708	14 326 829	18 867 216
Résultat d'exploitation	4 235 324	13 520 629	4 790 625	15 108 920	19 698 616
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	(56 452)	(505 691)	(26 667)	(765 641)	(814 950)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	(30 268)	(282 255)	(14 250)	(16 450)	(16 450)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(17 873 950)	-	(19 342 725)	(19 342 725)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	6 610 428	(34 044 552)	(2 950 438)	32 522 051	23 483 550
Souscriptions					
- Capital	60 020 940	176 014 478	68 224 568	229 702 616	298 075 078
- Régularisation des sommes non distribuables	(97 814)	(152 261)	(105 923)	(158 727)	(270 371)
- Régularisation des sommes distribuables	1 480 722	5 780 591	1 806 506	7 809 199	10 188 909
Rachats					
- Capital	(53 565 408)	(208 305 155)	(71 095 493)	(197 964 772)	(275 015 804)
- Régularisation des sommes non distribuables	87 228	156 099	110 464	157 378	284 027
- Régularisation des sommes distribuables	(1 315 240)	(7 538 304)	(1 890 560)	(7 023 643)	(9 778 289)
VARIATION DE L'ACTIF NET	10 759 032	(39 185 819)	1 799 270	27 506 155	23 008 041
ACTIF NET					
En début de période	456 423 242	506 368 093	509 066 937	483 360 052	483 360 052
En fin de période	467 182 274	467 182 274	510 866 207	510 866 207	506 368 093
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	4 544 498	4 937 354	5 054 260	4 703 944	4 703 944
En fin de période	4 609 952	4 609 952	5 025 200	5 025 200	4 937 354
VALEUR LIQUIDATIVE	101,342	101,342	101,661	101,661	102,559
TAUX DE RENDEMENT	0,90%	2,65%	0,93%	2,79%	3,66%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2012

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV L'EPARGNANT est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 28 Janvier 1997 à l'initiative de la « STB » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des finances, en date du 21 décembre 1996.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV L'EPARGNANT bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2012, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2012 à D : 334.027.878 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2012	% Actif net
Obligations et valeurs assimilées		320 816 657	325 172 289	69,60%
Obligation de sociétés		85 224 500	86 608 269	18,54%
AB SUB 2010	30 000	2 599 800	2 607 202	0,56%
AB SUB 2010	20 000	1 733 200	1 738 135	0,37%
AB SUB 2011-1	20 000	1 800 000	1 800 963	0,39%
AMEN BANK 2006	10 000	500 000	511 996	0,11%
AMENBANK 2009 A	20 000	1 599 800	1 599 800	0,34%
AMENBANK A 2008	15 000	1 099 980	1 120 666	0,24%
AMENBANK B 2008	25 000	2 000 000	2 040 504	0,44%
AMENBANK 2009 B	30 000	2 399 700	2 399 700	0,51%
AIL 2007	10 000	200 000	208 656	0,04%
AIL 2008	10 000	200 000	200 000	0,04%
AIL 2009-1	7 000	280 000	288 752	0,06%
AIL 2011-1	10 000	800 000	815 627	0,17%
AIL 2012-1	5 000	500 000	509 074	0,11%
ATB 2007/1 D	50 000	4 000 000	4 061 496	0,87%
ATB SUB 2009 A2	40 000	3 500 000	3 543 158	0,76%
ATB SUB 2009 B1	10 000	1 000 000	1 016 616	0,22%
ATL 2006/1	20 000	400 000	406 098	0,09%
ATL 2008	25 000	500 000	508 762	0,11%
ATL 2008	5 000	100 000	101 752	0,02%
ATL 2010-1	20 000	1 200 000	1 205 785	0,26%
ATL 2010-1	5 000	300 000	301 446	0,06%
ATL 2010-2	20 000	2 000 000	2 053 858	0,44%
ATL 2012-1	10 000	1 000 000	1 016 445	0,22%
ATL2008SUB	5 000	500 000	502 992	0,11%
BH 2007	50 000	3 000 000	3 091 452	0,66%
BH 2009 A	20 000	2 000 000	2 051 266	0,44%
BNA 2009 SUB	28 000	2 239 720	2 286 375	0,49%
BTE 2009	49 000	3 430 000	3 435 920	0,74%
BTE 2010 A	20 000	1 600 000	1 601 906	0,34%
BTE 2011 B	10 000	1 000 000	1 031 967	0,22%
BTK 2009 C	10 000	866 600	884 193	0,19%
BTK 2012-1 B	20 000	2 000 000	2 000 000	0,43%
CHO 2009	6 000	600 000	618 566	0,13%
CHO COMPANY 2009	3 000	300 000	308 049	0,07%
CIL 2008 SUB	10 000	1 000 000	1 041 044	0,22%
CIL 2008/1	10 000	200 000	200 912	0,04%
CIL 2009/1 F	8 000	320 000	322 777	0,07%
CIL 2009/2	15 000	600 000	601 060	0,13%
CIL 2009/3	10 000	600 000	616 869	0,13%
CIL 2010/1	10 000	600 000	603 449	0,13%
CIL 2010/2 F	10 000	800 000	831 204	0,18%

CIL 2011/1	10 000	800 000	816 865	0,17%
CIL 2011/1	5 000	400 000	408 432	0,09%
CIL 2011/1	5 000	400 000	408 432	0,09%
CIL 2012/1	5 000	500 000	512 099	0,11%
CIL V 2010/2	10 000	800 000	824 557	0,18%
CIL 2009/1 V	12 000	480 000	483 394	0,10%
EL WIFACK 2010	14 000	1 120 000	1 147 500	0,25%
HL 2008/1	10 000	200 000	204 265	0,04%
HL F 2010/1	5 500	330 000	333 949	0,07%
HL F 2010/2	5 000	400 000	414 724	0,09%
HL V 2010/1	7 500	450 000	454 339	0,10%
HL V 2010/2	10 000	800 000	822 991	0,18%
STB 2008/2	50 000	4 062 500	4 192 367	0,90%
STB 2008/2	20 000	1 653 600	1 702 242	0,36%
STB 2011 A	9 000	900 000	929 640	0,20%
STB 2011 A	5 000	500 000	516 467	0,11%
STM 2007 B	10 000	400 000	400 513	0,09%
STM 2007 C	4 000	160 000	160 205	0,03%
TL 2007-2	4 000	80 000	82 796	0,02%
TL 2011-2	10 000	1 000 000	1 043 828	0,22%
TL 2011-3	5 000	500 000	515 664	0,11%
TL F 2010-2	10 000	800 000	829 889	0,18%
TL F 2011-1	7 500	600 000	608 469	0,13%
TL SUB 2009	5 000	200 000	200 124	0,04%
TL SUB 2010	20 000	1 600 000	1 634 438	0,35%
TL V 2010-2	10 000	800 000	823 522	0,18%
TL V 2011-1	7 500	600 000	606 451	0,13%
SIHM 2008 A	3 000	180 000	180 454	0,04%
SIHM 2008 C	5 000	300 000	300 757	0,06%
SIHM 2008 D	2 000	120 000	120 303	0,03%
UIB 2009-1 A	40 000	2 800 000	2 824 164	0,60%
UIB 2009-1 B	40 000	3 199 600	3 228 528	0,69%
UIB 2009-1 C	20 000	1 700 000	1 716 348	0,37%
UIB 2011-1 A	20 000	1 800 000	1 806 186	0,39%
UIB 2011-1 B	20 000	1 900 000	1 909 182	0,41%
UIB 2012-2	10 000	1 000 000	1 031 467	0,22%
MEUBLATEX C 2010	1 000	100 000	101 858	0,02%
MOURADI 2005	5 000	100 000	101 410	0,02%
PANOBOIS 2007	2 000	120 000	122 958	0,03%
Bons du trésor assimilables		235 592 157	238 564 020	51,06%
BTA 02/2015	39 933	41 774 594	41 942 225	8,98%
BTA 05/2022	33 983	35 150 015	35 610 406	7,62%
BTA 07/2017	16 500	16 389 500	16 645 910	3,56%
BTA 03/2019	36 000	37 177 300	37 681 670	8,07%
BTA 10/2013	26 397	26 006 828	27 591 002	5,91%
BTA 04/2014	50 707	52 753 700	52 473 597	11,23%
BTA 03/2016	16 000	16 198 220	16 443 344	3,52%
BTA 03/2013	6 000	6 142 000	6 150 827	1,32%
BTA 08/2022	4 000	4 000 000	4 025 039	0,86%

Titres des Organismes de Pacement Collectif		8 925 610	8 855 589	1,90%
Titres des OPCVM		8 925 610	8 855 589	1,90%
GENERAL OBLIG	13 000	1 354 201	1 309 191	0,28%
TUNISO EMIRATIE	27 350	2 806 051	2 794 240	0,60%
UNIVERS OBLIG	45 995	4 765 358	4 752 158	1,02%
TOTAL		329 742 267	334 027 878	71,50%
Pourcentage par rapport à l'actif				71,38%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 septembre 2012 à D : 131.157.210 se détaillant comme suit :

		Garant	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2012	% actif net
<u>Billets de trésorerie avalisés</u>					
			4 927 310	4 954 211	1,06%
BT HL	du 31/07/12 à 5,3%	pour 180 jours AMEN BANK	1 958 694	1 972 693	0,42%
BT HL	du 24/08/12 à 5,3%	pour 90 jours BTL	2 968 616	2 981 518	0,64%
<u>Billets de trésorerie émis par les sociétés cotées ou bénéficiant d'une notation</u>					
			1 976 355	1 977 143	0,42%
BT CIL	du 27/09/2012 à 6%	pour 90 jours	1 976 355	1 977 143	0,42%
<u>Bon du trésor à court terme</u>					
			59 891 029	60 736 466	13,00%
BTCT du 15/01/2013 acquis le 28/02/2012			7 763 891	7 889 342	1,69%
BTCT du 15/01/2013 acquis le 29/02/2012			1 941 151	1 972 371	0,42%
BTCT du 02/10/2012 acquis le 15/03/2012			14 720 554	14 942 978	3,20%
BTCT du 02/10/2012 acquis le 19/03/2012			3 926 937	3 985 085	0,85%
BTCT du 22/10/2012 acquis le 02/11/2011			4 832 734	4 958 010	1,06%
BTCT du 23/10/2012 acquis le 01/11/2011			2 416 140	2 478 959	0,53%
BTCT du 23/10/2012 acquis le 12/12/2011			3 885 738	3 970 610	0,85%
BTCT du 02/10/2012 acquis le 04/04/2012			2 949 579	2 989 689	0,64%
BTCT du 24/04/2013 acquis le 24/04/2012			2 900 030	2 934 422	0,63%
BTC au 18/06/2013 acquis le 07/08/2012			14 554 275	14 615 000	3,13%
<u>Comptes à terme STB</u>					
			22 500 000	22 973 430	4,92%
Placement au 31/12/2013 (au taux de 6%)			12 000 000	12 432 395	2,66%
Placement au 24/12/2012 (au taux de 3,88%)			2 000 000	2 000 680	0,43%
Placement au 19/07/2014 (au taux de 4,64%)			5 000 000	5 036 611	1,08%
Placement au 29/09/2014 (au taux de 4,88%)			3 500 000	3 503 744	0,75%

<u>Certificats de dépôt</u>			40 460 227	40 515 960	8,67%
Certificat de dépôt STB au 01/10/2012 (au taux de 3,88%)			4 995 694	4 999 569	1,07%
Certificat de dépôt STB au 02/10/2012 (au taux de 3,38%)			1 997 001	1 999 700	0,43%
Certificat de dépôt STB au 03/10/2012 (au taux de 3,38%)			2 995 502	2 999 325	0,64%
Certificat de dépôt STB au 04/10/2012 (au taux de 3,88%)			4 496 124	4 498 450	0,96%
Certificat de dépôt STB au 05/10/2012 (au taux de 3,88%)			2 997 416	2 998 708	0,64%
Certificat de dépôt STB au 08/10/2012 (au taux de 3,88%)			999 139	999 311	0,21%
Certificat de dépôt STB au 09/10/2012 (au taux de 3,88%)			1 497 419	1 498 838	0,32%
Certificat de dépôt STB au 10/10/2012 (au taux de 3,88%)			3 993 117	3 996 559	0,86%
Certificat de dépôt STB au 16/10/2012 (au taux de 3,88%)			2 994 838	2 995 870	0,64%
Certificat de dépôt STB au 17/10/2012 (au taux de 3,88%)			3 493 977	3 494 881	0,75%
Certificat de dépôt STUSID BANK au 26/08/2014 (au taux de 5,24%)			3 000 000	3 025 851	0,65%
Certificat de dépôt STB au 28/09/2014 (au taux de 5,2%)			7 000 000	7 008 898	1,50%
TOTAL			129 754 921	131 157 210	28,07%
Pourcentage par rapport à l'actif					28,03%

Note 6 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2012 à D : 3.934.238, contre D : 4.313.487 pour la période allant du 01/07 au 30/09/2011, se détaillant ainsi :

	Trimestre 3 2012	Trimestre 3 2011
<u>Revenus des obligations</u>	<u>907 264</u>	<u>1 016 109</u>
- Intérêts	907 264	1 016 109
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>	<u>3 026 902</u>	<u>3 281 946</u>
- Intérêts des BTA	3 026 902	3 281 946
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectifs</u>	<u>72</u>	<u>15 432</u>
- Intérêts des parts des FCC	72	5 430
- Autres	-	10 002
TOTAL	3 934 238	4 313 487

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2012 à D : 967.493, contre D : 1.217.367 pour la période allant 01/07 au 30/09/2011, se détaillant ainsi :

	Trimestre 3 2012	Trimestre 3 2011
Intérêts des billets de trésorerie	72 544	73 048
Intérêts des comptes à terme	186 219	245 199
Intérêts des BTCT	415 888	164 145
Intérêts des Bons de caisse	59 178	136 397
Intérêts des certificats de dépôts	233 664	598 578
TOTAL	967 493	1 217 367

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2012 à D : 762.790, contre D : 479.329 au 30/09/2011 et s'analyse comme suit :

	<u>30/09/2012</u>	<u>30/09/2011</u>
Gestionnaire	253 052	243 196
Dépositaire	268 959	96 634
Commission de distribution	240 779	139 499
Total	<u>762 790</u>	<u>479 329</u>

Note 9 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2012 à D : 2.302.611, contre D : 673.691 au 30/09/2011 et se détaille comme suit :

	<u>2 275 952</u>	<u>662 322</u>
Sommes à l'encaissement	2 275 952	662 322
Autres	26 659	11 369
Total	<u>2 302 611</u>	<u>673 691</u>

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2012 à D : 666.407, contre D : 740.861 pour la période allant du 01/07 au 30/09/2011 et se détaillent ainsi :

Rémunération du gestionnaire	492 561	547 593
Rémunération du dépositaire	86 923	96 634
Commission de distribution	86 923	96 634
Total	<u>666 407</u>	<u>740 861</u>

Note 11 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 30 septembre 2012, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2011

Montant	486 957 459
Nombre de titres	4 937 354
Nombre d'actionnaires	4 581

Souscriptions réalisées

Montant	176 014 478
Nombre de titres émis	1 784 648
Nombre d'actionnaires nouveaux	721

Rachats effectués

Montant	(208 305 155)
Nombre de titres rachetés	(2 112 050)
Nombre d'actionnaires sortants	(615)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(505 691)
Plus (ou moins) values réalisées sur titres	(282 255)
Régularisation des sommes non distribuables	3 838

Capital au 30-09-2012

Montant	453 882 674
Nombre de titres	4 609 952
Nombre d'actionnaires	4 687

ATTIJARI VALEURS SICAV**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2012****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES
AU 30 SEPTEMBRE 2012**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par l'assemblée générale de la société « **ATTIJARI VALEURS SICAV** », et en application de l'article 8 de la loi 2001- 83 du 24 juillet 2001, portant promulgation du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à l'examen limité du bilan de la société « **ATTIJARI VALEURS SICAV** » au 30/09/2012, ainsi que de l'état de résultat et de l'état de variation de l'actif net pour la période du 01/07/2012 au 30/09/2012.

Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la société. Notre responsabilité consiste à émettre un avis sur la composition de l'actif au 30/09/2012, sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme d'audit relative aux missions d'examen limité. Cette norme requiert que cet examen soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

L'examen de l'actif de la « **ATTIJARI VALEURS SICAV** » nous a permis de relever un dépassement des seuils suivants :

1. Seuil de 20 % prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 relatif à l'emploi de l'actif en liquidité . En effet, l'actif de la « **ATTIJARI VALEURS SICAV** » est employé au 30/09/2012 à raison de 26,36% dans des liquidités.
2. Par ailleurs, Attijari Bank détient au 30/09/2012, 48,605% du capital de la « **ATTIJARI VALEURS SICAV** ». Celle-ci détient 0,135% du capital de la banque. Ceci constitue une contravention aux dispositions de l'article 466 du code des sociétés commerciales, relatives aux participations réciproques.

Sur la base de notre examen limité, et compte tenu de ce qui est décrit aux paragraphes précédents, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que la composition de l'actif de la société « **ATTIJARI VALEURS SICAV** », ci-joint, ne présente pas sincèrement, dans tous les aspects significatifs, la situation financière de la société « **ATTIJARI VALEURS SICAV** » au 30/09/2012.

Tunis, le 29 Octobre 2012

Le commissaire aux comptes :

FMBZ KPMG Tunisie

Emna Rachikou

BILAN
AU 30/09/2012

<u>ACTIF</u>	<u>NOTE</u>	<u>Au</u> <u>30/09/2012</u>	<u>Au</u> <u>30/09/2011</u>	<u>Au</u> <u>31/12/2011</u>
AC1-PORTEFEUILLE-TITRES		7 290 993	7 645 468	7 710 843
a-Actions,valeurs assimilées et droits rattachés	3-1	6 868 484	6 165 917	6 320 033
b-Obligations et valeurs assimilées	3-1	422 509	1 479 551	1 390 810
c-Autres valeurs				
AC2-PLACEMENTS MONTAIRES ET DISPONIBILITES		2 610 565	2 454 644	1 123 004
a-Placements monétaires		0	0	0
b-Disponibilités	3-4	2 610 565	2 454 644	1 123 004
AC3-CREANCE D'EXPLOITATION		323	0	0
TOTAL ACTIF		9 901 880	10 100 112	8 833 847
<u>PASSIF</u>				
PA1-OPERATEURS CREDITEURS	3-7	25 442	25 320	26 053
PA2-AUTRS CREDITEURS DIVERS	3-8	252 969	244 956	243 525
TOTAL PASSIF		278 412	270 276	269 577
<u>ACTIF NET</u>				
CP1-CAPITAL	3-5	9 463 857	9 660 941	8 433 235
CP2-SOMMES DISTRIBUABLES		159 611	168 894	131 035
a-Sommes distribuables des exercices antérieurs	3-6	31	47	40
b-Sommes distribuables de la période	3-6	159 581	168 847	130 994
ACTIF NET		9 623 469	9 829 836	8 564 270
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		9 901 880	10 100 112	8 833 847

ETAT DE RESULTAT

AU 30/09/2012

	NOTE	Du	Du	Du	Du	Du
		01/07/2012	01/01/2012	01/07/2011	01/01/2011	01/01/2011
		Au	Au	Au	Au	Au
		30/09/2012	30/09/2012	30/09/2011	30/09/2011	31/12/2011
PR 1-Revenus de portefeuille-titres		80 392	239 377	73 345	259 713	275 972
a-Dividendes	3-2	73 936	215 388	55 846	201 717	201 717
b-Revenus des obligations et valeurs assimilées	3-2	6 457	23 989	17 499	57 996	74 255
PR 2-Revenus des placements monétaires	3-3	316	935	-745	742	1 027
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		80 708	240 312	72 600	260 455	276 999
CH 1-Charges de gestion des placements	3-9	-24 225	-68 750	-24 103	-71 536	-96 372
REVENU NET DES PLACEMENTS		56 483	171 562	48 498	188 919	180 627
PR 3-Autres produits						
CH 2-Autres charges	3-10	-6 931	-20 060	-7 231	-21 346	-28 521
RESULTAT D EXPLOITATION		49 552	151 502	41 267	167 573	152 106
PR 4-Régularisations du résultat d'exploitation		8 446	8 078	1 133	1 274	-21 111
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		57 999	159 580	42 400	168 847	130 994
PR 4-Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-8 446	-8 078	-1 133	-1 274	21 111
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		-140 977	270 350	314 149	-641 375	-465 189
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		53 210	283 508	26 928	-22 571	2 316
Frais de négociation		-2 405	-8 029	-354	-3 045	-3 095
RESULTAT NET DE LA PERIODE		-40 619	697 332	381 989	-499 418	-313 862

ETAT DE VARIATION DE L 'ACTIF NET

AU 30/09/2012

	<u>Du</u> 01/07/2012	<u>Du</u> 01/01/2012	<u>Du</u> 01/07/2011	<u>Du</u> 01/01/2011	<u>Du</u> 01/01/2011
	<u>Au</u> 30/09/2012	<u>Au</u> 30/09/2012	<u>Au</u> 30/09/2011	<u>Au</u> 30/09/2011	<u>Au</u> 31/12/2011
<u>AN 1-VARIATION DE L ACTIF NET RESULTANT</u>					
<u>DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>					
a-Résultat d'exploitation	49 552	151 502	41 267	167 573	152 106
b-Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-140 977	270 350	314 149	-641 375	-465 189
c-Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	53 210	283 508	26 928	-22 571	2 316
d-Frais de négociation de titres	-2 405	-8 029	-354	-3 045	-3 095
<u>AN 2-DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	0	-131 484	0	-188 490	-188 490
<u>AN 3-TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>					
a-Souscriptions	499 404	614 216	133 122	3 414 685	3 482 515
_Capital	305 000	380 500	94 100	2 388 500	2 435 300
_Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	185 956	223 687	36 738	961 366	981 254
_Régularisation des sommes distribuables	8 448	10 029	2 284	64 819	65 961
_Droits d'entrée					
b-Rachats	0	-120 865	-66 668	-3 532 025	-5 050 977
_Capital	0	-79 500	-47 200	-2 425 600	-3 453 100
_Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	0	-39 894	-18 317	-1 040 522	-1 508 439
_Régularisation des sommes distribuables	0	-1 471	-1 151	-65 903	-89 438
_Droit de sortie					
VARIATION DE L'ACTIF NET	458 785	1 059 198	448 444	-805 247	-2 070 814
<u>AN 4-ACTIF NET</u>					
a-En début de période	9 164 683	8 564 270	9 381 392	10 635 083	10 635 083
b-En fin de période	9 623 469	9 623 469	9 829 836	9 829 836	8 564 270
<u>AN 5-NOMBRE D'ACTIONES (ou de part)</u>					
a-En début de période	57 748	57 788	67 126	67 966	67 966
b-En fin de période	60 798	60 798	67 595	67 595	57 788
VALEUR LIQUIDATIVE	158,286	158,286	145,423	145,423	148,202
DIVIDENDE DISTRIBUE	0,000	2,267	0,000	2,808	2,808
AN6-TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	-0,26%	8,33%	4,05%	-5,27%	-3,49%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS**Arrêtées au 30/09/2012***(Unité en Dinars Tunisiens)***1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS**

Les états financiers arrêtés au 30/09/2012 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 30/09/2012, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30/09/2012 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond au coût historique des titres.

2- 3 Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote demeurent évalués à leur prix d'acquisition. Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

2- 4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. La valeur de sortie des placements est déterminée par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT**3- 1 Note sur le Portefeuille-titres**

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2012 à 7 290 993 DT contre 7 645 468 DT au 30/09/2011, et se détaille ainsi :

Libellé	30/09/2012	30/09/2011	31/12/2011
Coût d'acquisition	5 318 238	6 094 086	5 972 016
- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	4 534 113	4 252 829	4 248 645
- Titres OPCVM	364 125	389 377	371 491
- Obligations et valeurs assimilées	420 000	1 451 880	1 351 880
Plus ou moins values potentielles	1 970 246	1 523 711	1 699 897
- Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	1 961 971	1 522 067	1 697 062
- Titres OPCVM	8 275	1 644	2 835
Intérêts courus sur Obligations et valeurs	2 509	27 671	38 930
Total	7 290 993	7 645 468	7 710 843

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe I.

3- 2 Note sur les revenus du Portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 239 377 DT pour la période allant du 01/01/2012 au 30/09/2012 contre un montant de 259 713 DT pour la même période en 2011, et se détaillent ainsi :

Libellé	30/09/2012	30/09/2011	31/12/2011
- Revenus des actions et valeurs assimilées	141 440	120 435	120435
- Revenus des Titres OPCVM	73 948	81 282	81 282
- Revenus des Obligations	23 989	57 996	74 255
Total	239 377	259 713	275 972

3-3 Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/01/2012 au 30/09/2012, à 935 DT contre 742 DT au 30/09/2011, et représente le montant des intérêts courus sur le compte courant et les intérêts sur les placements à terme.

Libellé	Du 01/01/2012 au 30/09/2012	Du 01/01/2011 au 30/09/2011	31/12/2011
- Intérêts/ compte courant	935	742	1 027
Total	935	742	1 027

3- 4 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2012 à 2 610 565 DT contre 2 454 644DT au 30/09/2011 et se détaille comme suit :

Libellé	30/09/2012	30/09/2011	31/12/2011
- Avoir en banque	80 435	63 833	45 461
- Sommes à l'encaissement	2 531 563	2 391 186	2 453 005
- Sommes à régler	-1 716	- 1 008	-1 375 728
- intérêts sur compte courant	283	633	266
Total	2 610 565	2 454 644	1 123 004

3-5 Note sur le capital**- Capital au 30/06/2012**

- Montant	9 063 073
- Nombre de titres	57 748
- Nombre d'actionnaires	56

Souscriptions réalisées

- Montant	490 956
- Nombre de titres	3 050
- Nombre d'actionnaires nouveaux	0

Rachats effectués

- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires sortants	-

Autres effets s/capital

- Variation des plus et moins values potentielles	-140 977
- Plus values réalisées sur cession de titres	53 210
- Frais de négociation	- 2405

- Capital au 30/09/2012

- Montant	9 463 857
- Nombre de titres	60 798
- Nombre d'actionnaires	56

3- 6 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes au résultat distribuable de l'exercice 2012 et aux sommes distribuables des exercices antérieurs se détaillent ainsi :

Libellé	30/09/2012	30/09/2011	31/12/2011
Sommes distribuables de l'exercice	159 581	168 847	130 995
Sommes distribuables des exercices antérieurs	31	47	40
Total	159 611	168 895	131 035

Les sommes distribuables de l'exercice et ceux des exercices antérieurs se détaillent comme suit :

Libellé	Montant	Régul. Souscriptions	Régul. Rachats	Total
Sommes distribuables de l'exercice en cours	151 503	8 315	-237	159 581
Sommes distribuables des exercices antérieurs	29	2	-	31
Total	151 532	8 317	-237	159 611

3- 7 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2012 à 25 442 DT contre un solde de 25 320 DT au 30/09/2011, détaillé comme suit :

Libellé	30/09/2012	30/09/2011	31/12/2011
- Gestionnaire	12 113	12 052	12 418
-Dépositaire	13 329	13 268	13 635
Total	25 442	25 320	26 053

3- 8 Note sur les autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2012 à 252 969 DT contre un solde de 244 956 DT au 30/09/2011 détaillé comme suit :

Libellé	30/09/2012	30/09/2011	31/12/2011
- Honoraires du Commissaire aux Comptes	7 481	14 013	10 303
- Dividende à payer exercice 1998	15 037	15 037	15 037
- Dividende à payer exercice 1999	11 556	11 556	11 556
- Dividende à payer exercice 2000	13 358	13 358	13 358
- Dividende à payer exercice 2001	15 514	15 514	15 514
- Dividende à payer exercice 2002	15 041	15 041	15 041
- Dividende à payer exercice 2003	19 837	19 837	19 837
- Dividende à payer exercice 2004	26 980	27 011	26 980
- Dividende à payer exercice 2005	7 249	7 275	7 249
- Dividende à payer exercice 2006	5 866	5 935	5 911
- Dividende à payer exercice 2007	8 881	8 941	8 920
- Dividende à payer exercice 2008	24 591	24 648	24 629
- Dividende à payer exercice 2009	13 769	13 833	13 812
- Dividende à payer exercice 2010	10 404	10 510	10 474
- Dividende à payer exercice 2011	8 431	-	-
- CMF à payer	805	854	830
- Provision pour frais de l'Assemblée et JP	35 679	29 170	31 591
- TCL à régulariser	12 423	12 423	12 423
- Etat à payer	67	-	60
Total	252 969	244 956	243 525

3-9 Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2012 à 68 750 DT contre 71 536 DT au 30/09/2011, et se détaille ainsi :

Libellé	30/09/2012	30/09/2011	31/12/2011
- Rémunération du gestionnaire	34 375	35 768	48 186
- Rémunération du dépositaire	34 375	35 768	48 186
Total	68 750	71 536	96 372

3-10 Note sur les autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2012 à 20 060 DT, contre 21 346 DT au 30/09/2011 et se détaille comme suit :

Libellé	30/09/2012	30/09/2011	31/12/2011
- Rémunération d'intermédiaire et honoraire	4 492	5 984	8 000
- Redevance CMF	6 875	7 154	9 637
- Frais de publicité et publications	7 486	7 479	10 000
- Services Bancaire et Autres charges	68	14	19
- TCL	1 139	715	865
Total	20 060	21 346	28 521

4 - AUTRES INFORMATIONS**4- 1 Rémunération du gestionnaire**

La gestion de la société est confiée à « Attijari Gestion » gestionnaire à partir du 01/01/2009. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien. A partir du 1^{er} Janvier 2013, la commission du gestionnaire passera de 0.5% TTC à 1.18 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Les honoraires d'« Attijari Gestion » au 30/09/2012 s'élèvent à 34 375 DT TTC.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à Attijari Bank. En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Les honoraires d'Attijari Bank au 30/09/2012 s'élèvent à 34 375 DT TTC.

PORTEFEUILLE AU 30/09/2012

Annexe I

Désignation du Titre	Nombre de Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2012	% Actif	Nombre d'actions	% K EMIS
----------------------	------------------	--------------------	----------------------	---------	------------------	----------

ACTIONS & VALEURS ASSIMILEES	4 534 112,454	6 496 083,265	65,605%			
---	----------------------	----------------------	----------------	--	--	--

ADWYA	24 000	119 916,787	196 104,00	1,980%	13 200 000	0,182%
AIR LIQUIDE	53	18 314,810	20 781,30	0,210%	1 110 342	0,005%
DA 1/15 AIR LIQUIDE 2012	5	115,190	135,75	0,001%	1 110 342	0,000%
AMEN BANK	2 000	32 022,856	74 852,00	0,756%	20 000 000	0,010%
AMS	5 085	50 850,000	75 797,01	0,765%	3 461 680	0,147%
ASSAD	13 599	115 200,295	128 156,98	1,294%	12 000 000	0,113%
DA 1/23 ASSAD 2012	15	5,520	6,3	0,000%	12 000 000	0,000%
ARAB TUNISIAN BANK	18 500	76 612,667	96 459,00	0,974%	100 000 000	0,019%
ATL	12 365	52 130,843	62 171,22	0,628%	17 000 000	0,073%
ATTIJARI BANK	53 700	764 169,720	862 744,20	8,713%	39 748 290	0,135%
ATTIJARI LEASING	21 040	342 072,536	818 666,40	8,268%	2 125 000	0,990%
BIAT	3 650	231 725,469	233 614,60	2,359%	17 000 000	0,021%
BNA	8 552	108 489,058	83 382,00	0,842%	32 000 000	0,027%
BANQUE DE TUNISIE	36 000	279 512,614	449 964,00	4,544%	112 500 000	0,032%
CIL	4 310	23 473,090	71 115,00	0,718%	5 000 000	0,086%
CIMENT DE BIZERTE	3 000	34 500,000	23 100,00	0,233%	44 047 290	0,007%
ENNAKL	44 400	561 462,559	588 122,40	5,940%	30 000 000	0,148%
ESSOUKNA	17 936	91 304,852	195 502,40	1,974%	3 607 500	0,497%
GIF FILTER	4 652	12 384,838	36 011,13	0,364%	8 332 500	0,056%
MONOPRIX	23 880	396 012,256	693 928,92	7,008%	16 641 144	0,143%
POULINA HOLDING GROUP	7 000	52 590,000	54 600,00	0,551%	180 003 600	0,004%
SERVICOM	2 000	6 500,000	22 070,00	0,223%	2 358 000	0,085%
SFBT	20 340	200 624,416	280 285,20	2,831%	76 000 000	0,027%
SIMPAR	5 026	190 829,467	331 997,46	3,353%	900 000	0,558%
SITS	11 000	29 185,814	36 850,00	0,372%	13 000 000	0,085%
SOMOCER	11 000	22 334,788	32 857,00	0,332%	26 680 500	0,041%
SPDIT	19 203	115 622,367	135 438,76	1,368%	28 000 000	0,069%
TUNISIE LEASING	10 708	221 182,358	269 916,56	2,726%	7 000 000	0,153%
TELNET HOLDING	4 565	26 477,000	36 739,12	0,371%	11 028 000	0,041%
TUNINVEST	3 000	21 318,793	28 359,00	0,286%	966 000	0,311%
TUNIS RE	16 666	136 660,000	161 943,52	1,635%	15 000 000	0,111%
TUNISIE PROFILE	24 746	81 664,270	138 924,04	1,403%	44 000 000	0,056%
UBCI	5 000	92 562,221	227 000,00	2,292%	15 151 806	0,033%
UIB	1 500	26 285,000	28 488,00	0,288%	17 600 000	0,009%

OPCVM	364 125,377	372 400,400	3,76%			
--------------	--------------------	--------------------	--------------	--	--	--

ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	3 100	312 046,877	314 522,900	3,176%	1 426 988	0,217%
FCP SAFA	500	52 078,500	57 877,500	0,585%	7 626	6,556%

OBLIGATIONS	420 000,000	422 509,151	4,267%			
--------------------	--------------------	--------------------	---------------	--	--	--

MOURADI PALACE B /AMEN BANK	6 000	120 000,000	121 709,589	1,229%	80 000	7,500%
S.I.H. MOURADI 2008 TR (B)	5 000	300 000,000	300 799,562	3,038%	140 000	3,571%

AVOIRS EN BANQUE	2 610 564,961	26,364%
-------------------------	----------------------	----------------

AVOIRS EN BANQUE	80 435,147	0,8123%
SOMMES A L'ENCAISSEMENT	2 531 563,066	25,5665%
SOMMES A REGLER	-1 716,145	-0,0173%
INTERETS SUR COMPTE COURANT	282,893	0,0029%

AUTRES ACTIFS	322,560	0,003%
----------------------	----------------	---------------

DIVIDENDES A RECEVOIR	322,560	0,0033%
-----------------------	---------	---------

TOTAL ACTIF	9 901 880,337	100%	0,000
--------------------	----------------------	-------------	--------------

PASSIF	-278 411,677	-2,812%
---------------	---------------------	----------------

OPERATEURS CREDITEURS	-25 442,479	-0,2569%
AUTRES CREDITEURS DIVERS	-252 969,198	-2,5548%

TOTAL ACTIF NET	9 623 468,660	97,188%
------------------------	----------------------	----------------

SICAV PLUS**SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2012****RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES
AU 30 SEPTEMBRE 2012**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 30 mars 2012 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «SICAV PLUS» pour la période allant du premier Juillet au 30 Septembre 2012, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 3.612.591, un actif net de D : 3.602.947 et un bénéfice de la période de D : 27.285.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « SICAV PLUS » comprenant le bilan au 30 Septembre 2012, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1- La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3- A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « SICAV PLUS », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Septembre 2012, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Tunis, le 23 Octobre 2012
Le commissaire aux comptes :
DELTA CONSULT
Walid BEN SALAH

BILAN ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2012

(Montants exprimés en dinar tunisien)

ACTIF	Note	30/09/2012	30/09/2011	31/12/2011
Portefeuille-titres	4	<u>2 760 093</u>	<u>2 732 035</u>	<u>2 746 593</u>
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		62	76	65
Obligations et valeurs assimilées		2 676 014	2 631 423	2 646 067
Tires des Organismes de Placement Collectif		84 017	100 536	100 461
Placements monétaires et disponibilités		<u>828 878</u>	<u>964 528</u>	<u>883 916</u>
Placements monétaires	6	827 422	946 337	870 574
Disponibilités		1 456	18 191	13 342
Créances d'exploitation	12	<u>23 620</u>	<u>1 102</u>	<u>31 553</u>
TOTAL ACTIF		<u>3 612 591</u>	<u>3 697 665</u>	<u>3 662 062</u>
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	8	7 915	5 890	7 575
Autres créditeurs divers	9	1 729	134 420	1 676
TOTAL PASSIF		<u>9 644</u>	<u>140 310</u>	<u>9 251</u>
ACTIF NET				
Capital	13	3 519 373	3 467 745	3 533 115
Sommes distribuables				
Sommes distribuables de l'exercice		83 574	89 610	119 696
ACTIF NET		<u>3 602 947</u>	<u>3 557 355</u>	<u>3 652 811</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>3 612 591</u>	<u>3 697 665</u>	<u>3 662 062</u>

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinar tunisien)

	Note	Période du 01/07 au 30/09/2012	Période du 01/01 au 30/09/2012	Période du 01/07 au 30/09/2011	Période du 01/01 au 30/09/2011	Année 2011
Revenus du portefeuille-titres	5	34 254	100 578	25 748	76 359	109 632
Revenus des actions et valeurs assimilées		-	2	-	3	3
Revenus des obligations et valeurs assimilées		33 367	97 894	24 655	72 309	104 708
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		887	2 682	1 093	4 047	4 921
Revenus des placements monétaires	7	5 602	14 723	3 777	10 674	14 917
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		39 856	115 301	29 525	87 033	124 549
Charges de gestion des placements	10	(9 312)	(27 058)	(6 929)	(19 600)	(28 512)
REVENU NET DES PLACEMENTS		30 544	88 243	22 596	67 433	96 037
Autres produits		-	122	131	1 670	1 770
Autres charges	11	(1 363)	(3 654)	(928)	(2 596)	(3 759)
RESULTAT D'EXPLOITATION		29 181	84 711	21 799	66 507	94 048
Régularisation du résultat d'exploitation		1 459	(1 137)	25 771	23 103	25 648
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		30 640	83 574	47 570	89 610	119 696
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(1 459)	1 137	(25 771)	(23 103)	(25 648)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(2 272)	(4 001)	(250)	1 812	1 681
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		376	1 473	-	(3 609)	(4 827)
RESULTAT DE LA PERIODE		27 285	82 183	21 549	64 710	90 902

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinar tunisien)

	Période du 01/07 au 30/09/2012	Période du 01/01 au 30/09/2012	Période du 01/07 au 30/09/2011	Période du 01/01 au 30/09/2011	Année 2011
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	27 285	82 183	21 549	64 710	90 902
Résultat d'exploitation	29 181	84 711	21 799	66 507	94 048
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(2 272)	(4 001)	(250)	1 812	1 681
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	376	1 473	-	(3 609)	(4 827)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	151 288	(132 047)	1 115 847	954 054	1 023 318
Souscriptions					
- Capital	887 015	2 899 952	1 305 049	2 228 965	2 978 297
- Régularisation des sommes non distribuables	83 498	97 737	45 607	49 426	75 541
- Régularisation des sommes distribuables	17 244	107 971	31 863	73 147	96 845
Rachats					
- Capital	(742 141)	(3 027 014)	(251 796)	(1 329 446)	(2 014 369)
- Régularisation des sommes non distribuables	(78 543)	(101 585)	(8 784)	(17 994)	(41 799)
- Régularisation des sommes distribuables	(15 785)	(109 108)	(6 092)	(50 044)	(71 197)
VARIATION DE L'ACTIF NET	178 573	(49 864)	1 137 396	1 018 764	1 114 220
ACTIF NET					
En début de période	3 424 374	3 652 811	2 419 959	2 538 591	2 538 591
En fin de période	3 602 947	3 602 947	3 557 355	3 557 355	3 652 811
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	72 866	78 942	53 104	56 658	56 658
En fin de période	76 103	76 103	77 453	77 453	78 942
VALEUR LIQUIDATIVE	47,343	47,343	45,929	45,929	46,272
TAUX DE RENDEMENT	0,74%	2,31%	0,79%	2,51%	3,27%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 SEPTEMBRE 2012

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 Avril 1993 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 02 Avril 1993.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2012, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30 Septembre 2012 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2012, à D : 2.760.093 et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2012	% Actif net
Actions,valeurs assimilées & droits rattachés		37	62	0,00%
Actions, valeurs assimilées &droits rattachés admis à la cote		37	62	0,00%
<u>Actions</u>				
TPR	11	37	62	0,00%
Obligations des sociétés et valeurs assimilées		2 628 616	2 676 014	74,27%
Obligations des sociétés		753 500	768 100	21,32%
AMEN BANK 2006	1 000	50 000	51 237	1,42%
AMEN BANK SUB 2012 A	1 000	100 000	100 192	2,78%
ATL 2010/ 2 TV	1 000	100 000	102 751	2,85%
BTE 2010 CB	600	54 000	54 097	1,50%
CIL 2010/2	700	56 000	58 191	1,62%
CIL 2011/1 TF	1 000	80 000	82 202	2,28%
TUNISIE LEASING 2008/1	300	6 000	6 079	0,17%
TUNISIE LEASING 2011/1 F	1 000	80 000	81 139	2,25%
TUNISIE LEASING 2011/3 F	1 000	100 000	103 106	2,86%
TUNISIE LEASING 2012/1 B TF	800	80 000	81 370	2,26%
UIB 2011/1 TR B	500	47 500	47 736	1,32%
Bons du Trésor Assimilables		1 875 116	1 907 914	52,95%
BTA 03 2019 5.5%	225	223 200	228 787	6,35%
BTA 07 2014 8.250%	443	451 322	451 457	12,53%
BTA 10 2013 6.10%	590	601 315	627 968	17,43%
BTA 05 2022 6.90%	50	48 800	49 896	1,38%
BTA 07 2017 6.75%	25	24 750	25 053	0,70%
BTA 04 2014 7.50%	257	269 229	266 542	7,40%
BTA 11/08/2022 5.6%	268	256 500	258 211	7,17%
Titres des Organismes de Placement Collectif		83 575	84 017	2,33%
Parts des Fonds Communs de Créances				
BIAT CREDIMMO 1	100	83 575	84 017	2,33%
Total		2 712 228	2 760 093	76,61%
Pourcentage par rapport au total des actifs				76,40%

Note 5 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 34.254, pour la période allant du 01.07 au 30.09.2012, contre D : 25.748 pour la période allant du 01.07 au 30.09.2011 et se détaillent comme suit :

	Trimestre 3 2012	Trimestre 3 2011
Revenus des obligations et valeurs assimilées		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	7 977	5 799
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts	25 390	18 856
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		
<i>Revenus des parts des Fonds Communs de Créances</i>		
- intérêts	887	1 093
TOTAL	34 254	25 748

Note 6 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2012 à D : 827.422 contre D : 946.337 au 30.09.2011, et se détaille comme suit :

Désignation titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2012	% Actif net
Dépôt à vue		569 921	576 701	16,01%
Amen bank pasteur		569 921	576 701	16,01%
Bons de trésor à court terme	254 000	245 870	250 721	6,96%
BTC 52 au 27/11/2012	104 000	100 050	102 680	2,85%
BTC 52 au 25/12/2012	150 000	145 820	148 041	4,11%
Total général		815 791	827 422	22,97%
Pourcentage par rapport au total des actifs				22,90%

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.07 au 30.09.2012 à D : 5.602 contre D : 3.777 pour la période allant du 01.07 au 30.09.2011 et présente le montant des intérêts au titre du troisième trimestre 2012 sur les dépôts à vue, les billets de trésorerie et les bons de trésor à court terme, et se détaille comme suit :

	Trimestre 3 2012	Trimestre 3 2011
Intérêts des dépôts à vue	2 034	2 220
Intérêts des billets de trésorerie pré-comptés	1 535	919
Intérêts des BTC	2 033	638
TOTAL	5 602	3 777

**Note 8 : Opérateurs
créditeurs**

Cette rubrique s'élève au 30.09.2012 à D : 7.915 contre D : 5.890 au 30.09.2011 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du premier Juillet 2012 au 30 Septembre 2012 et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2012</u>	<u>30/09/2011</u>
Montant HT	7 892	5 872
TVA	1 420	1 057
Total TTC	<u>9 312</u>	<u>6 929</u>
Retenue à la source	1 397	1 039
Net à payer	<u>7 915</u>	<u>5 890</u>

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30.09.2012 à D : 1.729 contre D : 134.420 au 30.09.2011, et se détaille ainsi :

	<u>30/09/2012</u>	<u>30/09/2011</u>
Redevance CMF	296	258
Retenues à la source à payer	1 397	1 039
TCL	33	27
Achat BTC à payer compte d'attente	-	133 096
	3	-
Total	<u>1 729</u>	<u>134 420</u>

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/07 au 30/09/2012 à D : 9.312 contre D: 6.929 pour la même période de l'exercice précédent, et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs au titre du troisième trimestre 2012.

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/07 au 30/09/2012 à D : 1.363 contre D : 928 pour la même période de l'exercice précédent, et englobe principalement la redevance du CMF.

Note 12 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2012 à D : 23.620 , il représente exclusivement le solde des souscriptions et des rachats de la journée du 28 Septembre 2012.

Note 13 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 30 septembre 2012, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2011

Montant	3 533 115
Nombre de titres	78 942
Nombre d'actionnaires	662

Souscriptions réalisées

Montant	2 899 952
Nombre de titres émis	64 795
Nombre d'actionnaires nouveaux	274

Rachats effectués

Montant	(3 027 014)
Nombre de titres rachetés	(67 634)
Nombre d'actionnaires sortants	(161)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(4 001)
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions titres	1 473
Régularisation des sommes non distribuables	457
Résultats antérieurs incorporés au capital	(A) 119 696
Régularisation des résultats antérieurs incorporés au capital	(4 305)

Capital au 30-09-2012

Montant	3 519 373
Nombre de titres	76 103
Nombre d'actionnaires	775

(A) Suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 18 Mai 2012.